



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135541>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 25-135541

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-73962

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Chartres (28)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21280085800012

**Ville :** Chartres

**Code postal :** 28019

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 28

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Affaire 25V029- Travaux de réhabilitation des terrains de tennis extérieurs – Comité tennis La Madeleine

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45236119

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Affaire 25V029 - Travaux de réhabilitation des terrains de tennis extérieurs - Comité tennis La Madeleine

**Critères d'attribution :** Prix : 40% Valeur technique : 60% (fiches techniques/qualité, Mode opératoire, Garantie, Moyens)

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Marché 2025154 notifié le 20/11/2025 à la société PRO COURTS (SIRET : 790 028 138 00051) domiciliée 13, rue du Raisin à MOLSHEIM (67120), pour un montant de 110 016,10 EUR HT soit 132 019,32 EUR TTC. Le marché est conclu de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum. Financement : ressources propres et subvention Retenue

de garantie Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) Les pièces du marché seront communiquées sur demande écrite adressée à : par voie postale à Mairie de Chartres - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex ou par courriel à marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2025**